



pourquoi un guide sur L'ÉCO-RÉNOVATION ?

Valorisation du
patrimoine bâti

Maîtrise énergétique

AGIR ENSEMBLE :
professionnels et
particuliers

Le guide technique de l'éco-rénovation s'inscrit dans le cadre du **projet Interreg IV**, intitulé : « **Habiter dans la réserve de biosphère Vosges du Nord / Pfälzerwald : Énergie – Environnement – Patrimoine bâti régional** ».

La réserve de biosphère Vosges du Nord / Pfälzerwald comprend un **patrimoine bâti remarquable et homogène (avant 1948)**. Terre d'échanges d'une culture de la construction traditionnelle, **en pierre et en pans de bois**, elle est issue d'une intelligence de conception en lien avec **les spécificités d'un territoire et de ses ressources locales**. Lors d'interventions d'amélioration énergétique, le respect des modénatures et des techniques anciennes est souvent négligé. Ce qui entraîne une dégradation, voire une disparition de notre patrimoine. Un premier bilan a permis de distinguer que les deux territoires sont en avance dans des domaines complémentaires : la valorisation du patrimoine bâti pour les Vosges du Nord et l'économie d'énergie dans le bâtiment pour le Naturpark. **Aujourd'hui, l'économie d'énergie s'impose à tous, mais mettre en pratique le lien entre la maîtrise de l'énergie et le respect des techniques anciennes reste difficile. Pour lever cet obstacle, ce projet transfrontalier est l'opportunité d'aider les professionnels et les particuliers à adopter des procédés d'éco-rénovation.**



■ COMMENT CONCILIER *rénovation énergétique et revalorisation du patrimoine bâti ?*

La rénovation du bâti ancien oscille entre deux approches parfois **contradictoires** : d'un côté, la **préservation du patrimoine bâti** et des modes constructifs traditionnels et de l'autre, la **nécessité d'une rénovation énergétique** conventionnelle dans une logique écologique et d'économie de ressources.

Comment peut-on concilier de nos jours les enjeux patrimoniaux et les enjeux d'économie énergétique dans la rénovation des bâtiments construits avant 1948 ? Et comment réussir, dans le contexte de la mondialisation (mélange des représentations, achats de masse et surconsommation, banalisation du patrimoine), **le pari de trouver une expression contemporaine pour le bâti régional traditionnel ?**

■ COMMENT RÉPONDRE à un manque de connaissances ?

L'éco-rénovation nécessite avant tout de bien connaître son patrimoine bâti, de disposer d'une maîtrise solide de la physique de la construction et de connaître les matériaux et les techniques constructives existants. Plusieurs outils de travail doivent être mis en place pour pallier aux problèmes suivants :

Absence de diagnostic global du bâti

Lors de la réalisation de travaux, les propriétaires du bâti ancien sont confrontés à différents avis techniques, parfois subjectifs et intéressés, émanant des professionnels de la construction. N'ayant pas les connaissances techniques et patrimoniales suffisantes, ils sont inondés d'informations sans pour autant réussir à trouver l'information pertinente.

De plus, chaque problème est traité au cas par cas, sans prendre en considération le bâtiment dans son intégralité.

Des solutions techniques non adaptées au bâti ancien

L'absence de modèles et de logiciels de calculs prenant en compte les spécificités du bâti ancien (hygrométrie, inertie,...) a conduit à des solutions techniques surdimensionnées, coûteuses et non adaptées. Pour remédier à cette situation, une étude scientifique spécifique au bâti ancien s'impose.

UN OUTIL à créer pour réussir à diviser par 4 les consommations

Le guide technique de l'éco-rénovation sert de référence pour la démarche et les solutions techniques à mettre en œuvre lors de la rénovation d'un bâti ancien. L'accent est mis sur la cohérence des solutions techniques proposées par type de bâti, aussi bien du point de vue patrimonial que du point de vue énergétique.

Connaître les performances et le comportement énergétique des principaux types de bâtiments d'habitation existants dans la réserve de biosphère Vosges du Nord/Pfälzerwald.

Inciter les acteurs de la construction et les particuliers à avoir une réflexion d'ensemble lors de leurs interventions sur le patrimoine ancien (diagnostic complet et plan de maintenance du bâti).

Proposer des méthodes constructives avec des détails de mise en œuvre :

- basées sur des données et une étude scientifique pour éviter des solutions techniques surdimensionnées et coûteuses,
- en adéquation avec les matériaux de construction du bâti ancien et avec les nouvelles demandes de confort et d'économie d'énergie,
- cohérentes selon les critères du coût, des bénéfices énergétiques et de la pérennité.

DES ENJEUX partagés au niveau national

Le guide technique de l'éco-rénovation « Habiter dans la réserve de biosphère Vosges du Nord/Pfälzerwald : Énergie – Environnement – Patrimoine bâti régional » contribue aux **objectifs généraux du Grenelle de l'environnement de réduire la consommation énergétique du parc bâti en France**. Dans ce but, l'État a lancé le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat avec comme objectif la rénovation énergétique de 500 000 logements d'ici 2017. Ce Plan concerne tant les **particuliers** (améliorer l'information via un Réseau Rénovation info service et faciliter le recours aux financements) que les **professionnels** (mobiliser et former les entreprises). Les objectifs de ce plan sont déclinés en Alsace par le Schéma Régional Climat Air Énergie, qui permet de cibler des gisements d'économie d'énergie prioritaires dans le parc bâti régional. **Parmi eux figure justement l'habitat ancien, sujet de ce guide technique transfrontalier Vosges du Nord/Pfälzerwald.**

En France, le parc bâti précédant la première réglementation thermique pour la construction (1974) constitue le cœur de cible des politiques publiques de rénovation. Les solutions techniques apportées doivent être encore plus fines pour la rénovation du bâti ancien d'avant 1948. Celui-ci nécessite en effet **une rénovation de qualité, qui tient compte des spécificités thermiques et historiques de ces bâtiments et respecte leur valeur patrimoniale**. Il s'agit aussi de favoriser les circuits économiques courts avec l'usage des matériaux de proximité.

Le travail transfrontalier du Sycoparc s'inscrit dans cette préoccupation, en lien avec l'étude « Habitat Ancien en Alsace : énergie, durabilité et patrimoine » pilotée par la DREAL et la DRAC. Cette étude a porté en 2012/2013 sur l'instrumentalisation durant plusieurs mois de **7 logements antérieurs à 1948**, afin de **comprendre leur comportement énergétique**. Elle se propose ensuite, de manière complémentaire à la démarche du Sycoparc, **d'étudier des gestes de rénovation adaptés à ces types de logements**.

Ces travaux-partenaires contribuent à la réponse donnée à l'enjeu majeur de la rénovation du parc bâti existant, **en améliorant les connaissances du public et en favorisant l'émergence d'une offre professionnelle de qualité**. Leur large diffusion, régionale, nationale et transfrontalière, favorisera l'atteinte de ces objectifs.

LES PARTENAIRES du projet

Porteur de projet :

Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord
SYCOPARC

Partenaires cofinanceurs :

Ministerium der Finanzen Rheinland-Pfalz
Ministerium für Wirtschaft, Klimaschutz, Energie und Landesplanung
Naturpark Pfälzerwald, im Bezirksverband Pfalz
Région Alsace
Région Lorraine

Partenaires non cofinanceurs :

Architektenkammer Rheinland-Pfalz
Bund für Umwelt und Naturschutz
Centre d'Études Techniques de l'Équipement de l'Est
DREAL Alsace
Energieagentur Rheinland-Pfalz
Handwerkskammer der Pfalz
Hochschule Karlsruhe - Technik und Wirtschaft
Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne



qui est concerné ?

Les professionnels travaillant sur la rénovation du bâti ancien : bureaux d'études énergétiques, architectes et architectes du patrimoine, entreprises de construction, laboratoires de recherche, étudiants / universitaires dans le domaine de la construction.

Les particuliers propriétaires ou futurs acquéreurs de bâti ancien souhaitant mener des travaux.

